



## Ban Ki-moon rappelle les droits des résidents d'Achraf



*“La MANUI a continué de plaider en faveur des résidents pour un accès sans entrave aux biens et aux services de nature humanitaire, ainsi que leur droit d’être protégé contre un déplacement de*

*masse arbitraire ou le rapatriement forcé contre leur gré en violation du principe universellement reconnu du non-refoulement.”*

*Page 3*



## Treize exécutions en deux semaines

- **Un prisonnier politique pendu à Zahedan**
- **cinq pendaisons à Racht, dont une femme**
- **Deux exécutions publiques à Ahwaz et Abadan**

## Appel à sauver Majid Tavakoli, prisonnier politique

*Page 3*

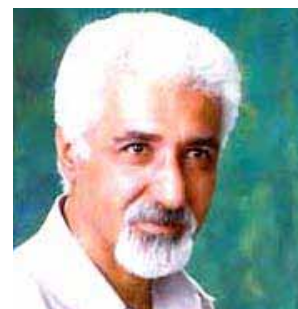


## Davantage de pression sur les parents d'Achrafiens

*Page 2*

*Le 19 mai, dans un simulacre de procès, le régime des mollahs a accusé M. Hamid Haeri, détenu politique âgé de 60 ans, de “moharebeh” (guerre contre Dieu), de soutien à l’organisation des Moudjahidine du peuple d’Iran (OMPI), d’activité politique persistante et de propagande contre le régime.*

*Suite page 2*



*Hamid Haeri, accusé de “guerre contre Dieu”*

## Diplomatie de la prise d’otage: la presse et les Iraniens dénoncent la libération d’un assassin

*Page 4*



*Bakchich info*

## Message de la mère d’un enseignant exécuté

*Page 2*



# Pressions croissantes sur les sympathisants de l'OMPI emprisonnés et les familles d'Achrafiens

Suite de la page 1

Hamid Haeri a été arrêté à son domicile lors d'un raid des agents de renseignements le 6 décembre 2009, accusé d'avoir rendu visite à l'un de ses enfants et à son frère au camp d'Achraf, en Irak. Le raid a eu lieu alors qu'il était alité, venant d'avoir un grave accident de voiture. Il a été transféré à la section 209 de la prison d'Evine.

Les interrogateurs et tortionnaires ont placé M. Haeri sous une torture physique et psychologique constante et l'ont menacé s'il refusait de se conformer à leurs exigences, d'arrêter également son épouse et sa fille pour les torturer.

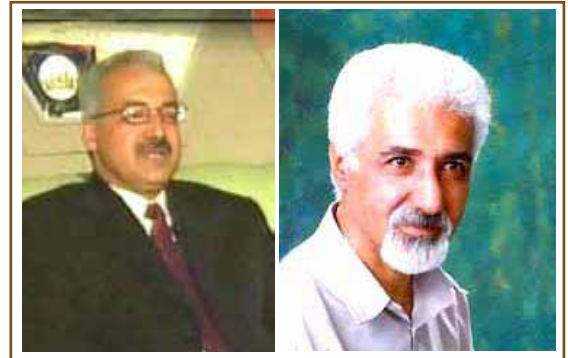
Son simulacre de procès s'est tenu alors qu'il était dans un état critique et pouvait à peine marcher. Il portait des traces de torture sur le visage et paraissait souffrir de malnutrition et de faim. Prisonnier dans les années 1980, il souffre encore de la torture subie à l'époque ainsi que de problèmes cardiaques.

Il a eu deux attaques cardiaques à ce jour. Malgré les complications physiques intolérables, sa fermeté, sa résistance et son moral ont excédé ses bourreaux au procès.

## Arrestation d'un ancien prisonnier politique

Par ailleurs, le régime des mollahs a une fois de plus arrêté Hadi (Homayoun) Abed Bakhoda, prisonnier politique de 50 ans. M. Bakhoda, qui souffre d'une fracture du rachis, a été envoyé à la prison de Racht.

Il avait déjà été arrêté le 8 novembre 2009, mais il avait été libéré au bout de cinq mois, car il souffrait de multiples maladies, qui se sont sérieusement aggravées en raison des pressions intolérables et des conditions de détention. Il ne pouvait être traité en prison en l'absence d'un minimum de ressources médicales.



*Ebrahim Haeri à Achraf (g) et son frère Hamid Haeri en prison à Téhéran (d)*

**Sa fermeté, sa résistance et son moral ont excédé ses bourreaux au procès**

M. Bakhoda est sympathisant de l'OMPI depuis les années 1980. Il a été paralysé par une balle tirée par un gardien de la révolution. Alors même qu'il se remettait de ses blessures, le régime l'a maintenu dans les prisons d'Evine et de Ghezal-Hessar sous des tortures et des pressions cruelles. Son frère, Hormoz Abed Bakhoda, avait également été arrêté pour son soutien à l'OMPI et fusillé en 1982, à l'âge de 20 ans.

## La mère de Farzad Kamangar remercie ses défenseurs

La mère de Farzad Kamangar, enseignant kurde exécuté le 9 mai à Téhéran avec quatre autres prisonniers politiques, a envoyé un message à tous ceux qui ont tenté de sauver son fils et qui ensuite ont condamné son exécution. Dans cette lettre, Mme Kamangar affirme notamment : « Saluez de ma part l'ensemble des organisations, groupes et individus dignes et épris de liberté, et tous les gens valeureux à travers le monde qui ont essayé de le faire libérer, ont protesté, ont écrit des lettres, ont signé des pétitions, et après la mort de Farzad, ont exprimé leur solidarité de près et de loin. Je sais ce que les gens ont fait et tous les efforts qu'ils ont déployés. Remerciez-les chaleureusement de ma part. J'espère que toutes ces personnes continueront le chemin de Farzad. Je suis maintenant la mère de milliers de Farzad. Je l'ai dit à maintes reprises, Farzad n'était pas seulement mon fils, c'était celui de tous les Iraniens. »



*La mère de Farzad Kamangar et son fils*

## Le fils de Jafar Kazemi clame l'innocence de son père

Radio VOA, 19 mai - Le régime a condamné six personnes à mort dont mon père. Il a été arrêté lors des manifestations de la Journée de Qods. Pendant deux semaines, nous sommes restés sans nouvelles. Puis nous avons découvert qu'il était incarcéré à Evine. Environ quatre mois après, dans un simulacre de procès, il a été condamné à mort. Le régime a tout fait pour attribuer à mon père la peine de mort sur la base d'une fausse affaire. La seule raison de cette peine de mort, c'est parce qu'il m'a rendu visite à la Cité d'Achraf il y a deux ans. Cela signifie que le régime ne tolère pas le droit fondamental de rendre visite à sa famille. C'est pour cette raison, qu'il a été arrêté, accusé d'être *Mohareb* (ennemi de Dieu) et qu'ils ont prononcé cet arrêt de mort. Or depuis une centaine de jours, avec l'aide du gouvernement irakien, le régime mène une campagne de pressions psychologiques sur les habitants d'Achraf devant le camp avec une poignée de parents à sa solde.



*Behrouz Kazemi à Achraf (g) et son père Jafar (d) condamné à mort*

## Le rapport du Secrétaire général de l'ONU souligne les droits d'Achraf



Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU

Le Secrétaire général de l'ONU a présenté un rapport sur les mois de mars, avril et mai 2010 a présenté un rapport au Conseil de sécurité sur le respect des responsabilités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak (MANUI). Le rapport souligne à propos d'Achraf:

“53. La MANUI continue de surveiller la situation au camp d'Achraf dans le gouvernorat de Diyala. Ces derniers mois, les forces de sécurité irakiennes n'ont pas fait de nouvelle tentative de réinstaller les membres des Moudjahidine du peuple d'Iran résidant dans le camp. Même si aucune manifestation importante de violence n'a eu lieu pendant la période considérée, la méfiance et les tensions entre les deux parties restent de mise, avec une coopération limitée sur l'accès aux services et au ravitaillement dans le camp.

54. La MANUI, tout en réaffirmant le droit du gouvernement irakien d'exercer son autorité sur le camp d'Achraf et l'obligation des résidents du camp à respecter pleinement le droit et l'autorité du gouvernement de l'Irak, a continué de plaider en faveur des résidents pour un accès sans entrave aux biens et aux services de nature humanitaire, ainsi que leur droit d'être protégé contre un déplacement de masse arbitraire ou le rapatriement forcé contre leur gré en violation du principe universellement reconnu du non-refoulement. La MANUI reste déterminée à aider les deux parties à trouver une solution acceptable à ce problème.”

## Treize exécutions en deux semaines

Jeudi 20 mai, le régime iranien a pendu en public un prisonnier identifié seulement par les initiales A. A. dans la ville d'Ahwaz. Le même jour, un autre prisonnier, Mohammad, était pendu à Ispahan au bout de huit années de prison. Le 18 mai, deux autres détenus, Azizollah, 35 ans, et Morteza avaient été exécutés à Ispahan. Le 23 mai, c'était un autre prisonnier pendu en public à Abadan dans le sud-ouest, sans donner son identité, et un

autre détenu aux initiales S. R. à la prison d'Ahwaz. Ces deux mesures criminelles ont été prises avant la visite d'Ahmadinejad dans la province du Khouzistan pour intensifier le climat de peur. Le 23 mai Jamchid Mir était pendu à la prison de Zahedan, alors que cela faisait à peine un mois qu'il avait été arrêté. Le 24 mai, il pendait cinq prisonniers dont une femme, à la prison de Racht, et un prisonnier politique à Zahedan.

## Le rire interdit à l'université de Chiraz



Université de Chiraz

Selon le règlement de l'Université de Chiraz, rire, parler et plaisanter à voix haute sur le campus de l'université est interdit. C'est la première fois que ce règlement est mis en place au niveau universitaire dans le pays. Il comporte sept chapitres et 23 articles et a déjà été distribué aux étudiants. Au nombre de ces règles figurent les articles suivants :

- 1 - Interdiction de porter des chemises à manches courtes.
- 2 - Porter des vêtements larges.
- 3 - Le T-shirt est interdit aux garçons.
- 4 - Les vêtements de couleurs vives sont interdits aux filles.
- 5 - Les filles ne doivent pas avoir les ongles longs.
- 6 - Les étudiants doivent se laver régulièrement.
- 7 - Les étudiants doivent avoir les cheveux courts.
- 8 - Les chaussures à talons de plus de 3 cm sont interdites
- 9 - Les chaussures pointues sont interdites

Le chapitre 6 intitulé «*le comportement*», stipule qu'il est interdit de parler, plaisanter et rire à voix haute dans les ascenseurs et à la cafétéria.

Le dernier chapitre précise qu'en cas d'infractions répétées, les étudiants passeront devant le conseil de discipline. Ce règlement était prêt à entrer en vigueur il y a au moins trois mois mais la direction de l'Université ne l'a pas fait à ce moment, en raison des protestations des étudiants.

## Libération du cinéaste Jafar Panahi



Le cinéaste Jafar Panahi a été libéré sous la pression internationale. La Résistance iranienne avait appelé à condamner son arrestation et son traitement inhumain et à demander sa libération. M. Panahi était incarcéré depuis mars dernier. Il avait été arrêté une première fois au cimetière de Behecht-e-Zahra à Téhéran en été 2009 pour avoir participé à un hommage aux martyrs du soulèvement populaire. Il était privé de visites familiales et d'avocat. Il avait entamé une grève de la faim.

## Appel à sauver Majid Tavakoli

La santé de Majid Tavakoli, prisonnier politique qui a mené du 23 au 29 mai une grève de la faim sèche, s'est détériorée. Sa mère et d'autres détenus politiques avaient eux aussi entamé une grève de la faim en signe de soutien. Etudiant militant de Polytechnique à Téhéran, il avait cessé de s'alimenter et de boire pour protester contre son transfert à l'isolement. Le procureur avait exercé des pressions sur une centaine de prisonniers politiques pour qu'ils écrivent leur repentir et fassent une demande de grâce. Mais Majid et la plupart des détenus avaient refusé. Les bourreaux l'ont mis à l'isolement. Ils avaient déjà menacé de le tuer pour avoir écrit un hommage aux cinq prisonniers politiques exécutés le 9 mai. La Résistance iranienne a appelé à intervenir de toute urgence pour sauver la vie de Majid Tavakoli et faire libérer l'ensemble des prisonniers politiques. Sous la pression internationale, le régime l'a ramené à la section commune



19 mai 2010

Des contreparties ? «Aucune», foi de Kouchner, si heureux de jouer les utilités au côté de Clotilde Reiss dans la cour de l'Élysée ! Des coïncidences ? Ah que non ! Le hasard ? Même pas ! Il n'y a aucun lien d'aucune sorte entre le retour à Paris de la jeune chercheuse et la libération, deux jours après, d'Ali Vakili Rad, incarcéré en France pour l'assassinat de l'ex- Premier ministre iranien Chapour Bakhtiar.

Le tribunal d'application des peines devait examiner, le 18 mai, sa demande de libération conditionnelle, une formalité avant son embarquement

sur un vol d'Iran Air. L'arrêté d'expulsion a été signé la veille par Brice Hortefeux, toujours prompt dès qu'il s'agit de mettre dehors. Jamais condamné n'a été libéré aussi vite après une période de sûreté de dix-huit ans. D'ordinaire, d'Action Directe à Abdallah, ils doivent attendre plusieurs années et non pas quelques mois. Interrogée par « le Canard », la Chancellerie a beau faire les fonds de tiroir, elle n'a aucun exemple à fournir.

Sans doute Ali doit-il cette célérité à sa grande humanité, lui qui avait tué au couteau de cuisine ce redoutable ennemi des mollahs de 82 ans.

En prison, il s'est montré exemplaire, selon « Le Figaro » qui a de bonnes sources. Il a travaillé à la confection des uniformes et des chaussures des surveillants et pris des cours de français pour être guide touristique à Téhéran. « Il avait

surtout, aux yeux des services de réinsertion, pris conscience de ses actes », écrit le quotidien. On comprend que les juges aient fondu.

Car il faut être bien ignorant des usages pour imaginer que la justice ait pu céder à d'amicales pressions... Le président Ahmadinejad avait à peine déclaré, le 18 décembre, que la solution de l'affaire Reiss dépendait de « l'attitude des dirigeants français » dans le dossier Rad que Sarkozy lui réglait son cas :

«Suis-je homme à aller échanger l'assassin de Chapour Bakhtiar contre une jeune étudiante dont le seul crime est de parler la langue de l'Iran et d'aimer la civilisation perse ? » Et Kouchner de surenchérir : « Quand bien même on le voudrait on ne le

pourrait pas », car la justice est indépendante en France. Eh oui, mon cher Mahmoud !

Aucune contrepartie donc. Ce n'est vraiment pas le genre de la France de libérer des terroristes. Ni dans sa tradition. Si Pasqua a élargi les assassins iraniens de l'opposant Kazem

Radjavi en 1993, si Mitterrand a gracié Anis Naccache en 1990, premier à tenter d'assassiner Chapour Bakhtiar, c'était par bonté d'âme. Face à la diplomatie iranienne de la prise d'otage, la France ne se couche

pas, elle s'allonge. Clotilde Reiss a été libérée contre une simple amende de 200.000 euros. Un beau succès pour la diplomatie française et pour Sarko, qui espère que sa popularité va grimper, en contrepartie.

J.-M. Th.

Face à la diplomatie iranienne de la prise d'otage, la France ne se couche pas, elle s'allonge

## La corde au cou de Chirine, des fleurs au cou de Vakilirad

Par Behrouz Sotoudeh

*Freedomvatan.blogspot.com,*  
21 mai 2010

Difficile de faire plus laid et plus odieux que ces deux scènes : d'un côté l'exécution des jeunes les plus nobles et les plus intelligents de la nation, et de l'autre l'accueil officiel et la couronne de fleurs au cou de l'assassin de Chapour Bakhtiar.

Mettez les deux visions côte-à-côte pour mieux connaître la véritable nature et la noirceur profonde du gouvernement de voyous et de parrains du terrorisme qui règne depuis 31 ans sur le destin de l'Iran. Sachez que ceux qui errent dans l'illusion de convaincre ou de reformer ce régime parrain du terrorisme avancent dans une impasse et sur une voie démagogique.

Mais le plus laid et le

plus odieux, restent encore ces politiciens d'Orient et d'Occident qui ferment les yeux sur ces crimes depuis tout ce temps dans notre pays, et qui, pour leurs intérêts économiques au Moyen-Orient et dans le Golfe persique, cèdent au chantage d'un régime terroriste et criminel et l'encouragent dans la pratique de son terrorisme et de ses exactions.

Le gouvernement Français ne sait-il pas qu'en cédant aux assassins au pouvoir en Iran, il encourage les crapules du régime iranien à davantage de crimes et de terrorisme ?

Lorsqu'il échange l'assassin vivant de Chapour Bakhtiar contre une étudiante française innocente, prisonnière de la bande de terroriste de Khamenei, et quand l'assassin est officiellement

accueilli en « héros » à Téhéran, le gouvernement français ne sait-il pas qu'en agissant de la sorte et en cédant au chantage des criminels au pouvoir en

Iran, il encourage les hooligans et les crapules du régime iranien à davantage de terrorisme, de tuerie, de torture et d'exécution des défenseurs de la liberté et des droits de l'homme en Iran ? Ne sait-il pas à quelles monstruosité se sont livrés le pouvoir religieux et ses dirigeants terroristes l'an dernier, sans remonter à 31 ans ?

Assurément les politiciens d'Orient et d'Occident savent mieux que vous et moi ce qui se passe dans notre pays, mais le pétrole et les intérêts économiques peuvent libérer les assassins et les terroristes des prisons européennes et les renvoyer en Iran pour que la bande de truands du guide suprême dise à ses égorgeurs: n'ayez pas peur, continuez vos exactions inhumaines, le pouvoir religieux et le guide



Vakili Rad à son arrivée à Téhéran

suprême en personne vous soutiennent de toutes leurs forces et avec tous leurs moyens. Vos méfaits en Iran sous couvert de «services rendus à l'islam» trouvent une légitimité. Grâce à l'appui des forces de sécurité et judiciaires, même si vous êtes pris en flagrant délit de terrorisme et de meurtre à l'étranger, le régime des mollahs peut vous sortir de prison, en prenant quelques otages des pays concernés et en marchandant avec leur gouvernement.